

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de français*

*Niveau : M1/LLA*

*Module : Didactique de l'interculturel*

* ***Problématique générale de l'interculturalité, axes de réflexion et d'intervention didactiques : une éthique de l'altérité***

 La notion d’interculturalité renvoie davantage à une méthodologie, à des principes d’action, qu’à une théorie abstraite. C’est la raison pour laquelle je lui préfère approche interculturelle. L’idée fondamentale est de s’intéresser à ce qui se passe concrètement lors d’une interaction entre des interlocuteurs appartenant, au moins partiellement, à des communautés culturelles différentes, donc porteurs de schèmes culturels1 différents, même s’ils communiquent dans la même langue. Il s’agit alors de prévenir, d’identifier, de réguler les malentendus, les difficultés de la communication, dus à des décalages de schèmes interprétatifs, voire à des préjugés (stéréotypes, etc.). Dans ce cadre, on opte pour éthique personnelle et une déontologie professionnelle qui reconnaissent l’altérité, la différence, et qui l’intègrent dans les procédures d’enseignement, à la fois comme objet d’apprentissage et comme moyen de relation pédagogique. L’enseignement-apprentissage des langues et cultures « autres » (terme préféré à « étrangères », réducteur et connoté) se donne alors pour mission, au-delà de l’objet langue-culture lui-même, de participer à une éducation générale qui promeut le respect mutuel par la compréhension mutuelle.

* ***Rapports généraux langue/culture et aspects culturels en didactique des « Langues vivantes étrangères »***

La nécessité d’intégrer une forte dimension culturelle dans l’enseignement des langues est, depuis plusieurs décennies, largement acceptée. La finalité de cet enseignement est de rendre possible la communication active avec des locuteurs de la langue visée, et notamment dans leur contexte usuel (notamment dans un autre pays). C’est l’option dite « communicative », très majoritaire aujourd’hui. Or, il n’est pas possible de communiquer en situation de vie sans partager un certain nombre de connaissances et de pratiques culturelles. Toutes les méthodes ont donc développé cet aspect, de façons diverses, même si c’est souvent au titre réducteur de la « civilisation ». On peut y ajouter, de manière plus approfondie, que la langue est indissociable de la culture, car elles sont « les deux facettes d’une même médaille », comme disait E. Benveniste. En effet, toute langue véhicule et transmet, par l’arbitraire de son lexique, de sa syntaxe, de ses idiomatismes, les schèmes culturels du groupe qui la parle. Elle offre une « version du monde » spécifique, différente de celle offerte par une autre langue (d’où la non correspondance terme à terme de langues différentes). Inversement, toute culture régit les pratiques linguistiques, qu’il s’agisse par exemple de l’arrière-plan historique du lexique, des expressions, des genres discursifs ou qu’il s’agisse des conventions collectives d’usage de la langue (règles de prise de parole, énoncés ritualisés, connotations des variétés et « registres » de la langue, etc.).

***3. Définition didactisée de l'identité culturelle et linguistique***

3. 1. Nous retiendrons, dans notre approche, en première approximation, les définitions suivantes : Une culture est un ensemble de schèmes interprétatifs, c’est-à-dire un ensemble de données, de principes et de conventions qui guident les comportements des acteurs sociaux et qui constituent la grille d’analyse sur la base de laquelle ils interprètent les comportements d’autrui (comportement incluant les comportements verbaux, c’est-à-dire les pratiques linguistiques et les messages). Cette définition inclut la culture comme connaissance (les données) mais y ajoute une dimension concrète et active, en mettant l’accent sur la mise en œuvre de la culture lors des interactions. Une identité (ici culturelle) est un sentiment d’appartenance collective (donc, d’appartenance à un groupe), conscient de la part de l’individu et du groupe, reconnu par le groupe et, de l’extérieur, par d’autres groupes (qui s’en distinguent alors). Il n’y a d’identité que souhaitée, acceptée, assumée. Une identité est un processus, en construction et en évolution constantes, toujours ouvert et adaptable, qui n’établit pas de frontière étanche entre les groupes, dont les caractéristiques identitaires (notamment culturelles) se recoupent en partie. Elle se manifeste par des indices emblématiques, notamment linguistiques, mais pas uniquement. Enfin, chaque individu et chaque groupe sont toujours porteurs d’appartenances multiples, d’identités multiples, qui se recoupent ou s’englobent partiellement, dans une ensemble complexe et nuancé. Il n’y a pas nécessairement une correspondance exclusive et totale entre identité culturelle et identité linguistique, même si la plupart des différences culturelles se manifestent par des différences linguistiques (entre langues différentes ou variétés diverses d’une même langue).

***3. 2. L’identité culturelle***

Concept polymorphe, que se partagent tant les approches scientifiques que les connaissances ordinaires, l’identité est un donné complexe à appréhender, en raison à la fois de sa transversalité disciplinaire et des rapports dialectiques qui fondent les réseaux conceptuels auxquels elle peut être associée. Nombreuses sont les disciplines qui balisent le continuum allant des expériences singulières qui fondent l’identité personnelle aux affiliations collectives qui catalysent la construction sociale de l’identité. Les approches de la philosophie, de la psychologie ou de l’anthropologie – dont se sont inspirés des historiens, des linguistes, des sociologues, des juristes et d’autres spécialistes des sciences humaines – nous aident à mieux comprendre cette interaction entre mécanismes psychologiques et facteurs sociaux qui est constitutive du processus identitaire. Une constante se manifeste à travers toutes ces approches : le caractère « paradoxal » de l’identité. De l’affirmation d’Héraclite soulignant qu’il n’est pas possible de se baigner deux fois dans le même fleuve à l’aphorisme rimbaldien : « je est un autre », on ne compte plus les formules soulignant que cette identité est construite par la confrontation du même et de l’autre, de la similitude et de l’altérité. À tel point qu’Edgar Morin a consacré l’intégralité du tome 5 de La Méthode à « l’identité humaine », à laquelle il applique une nécessaire « pensée complexe » (Morin, 2001)1 . D’autres rapports dialectiques fondent la dynamique identitaire. Ils invitent à considérer l’identité comme un processus en cours plutôt qu’un donné figé, et à privilégier ainsi une approche constructiviste plutôt que la vision essentialiste (ou substantialiste) qui prévalait naguère. Après avoir examiné quelques concepts qui organisent les dimensions affectives, sociales et cognitives de la construction identitaire, nous aborderons la question des rapports entre identité et culture. Nous élargirons ensuite la réflexion à l’interculturalité, contexte privilégié pour l’émergence d’identifications complexes, dans lequel nous évoquerons la question des rapports entre langues et identités collectives.

***La construction identitaire***

Dans son ouvrage Soi-même comme un autre, Paul Ricœur, rompant avec le je souverain et transparent de Descartes – un je qui pense (Cogito, ergum sum) et qui a de lui-même une intuition immédiate –, pose un soi ancré dans l’histoire, dont nous n’avons qu’une connaissance indirecte (par les signes, les symboles, les textes, etc.). L’identité du soi, à l’épreuve de l’histoire, conjugue permanence et changement. Certains traits sont stables : ainsi en est-il du caractère, défini par Ricœur comme « l’ensemble des marques distinctives qui permettent de réidentifier un individu humain comme étant le même » (Ricœur, 1990, p. 144). D’autres, par contre, peuvent être modifiés au cours de l’existence du sujet, en fonction des projets dans lesquels celui-ci s’inscrit, et au sein desquels la permanence prend alors la forme d’une fidélité à des engagements : le maintien de soi dans la parole donnée. Selon la terminologie de Ricœur, le pôle idem est caractérisé par l’immutabilité dans le temps, tandis que le pôle ipse ouvre au changement, au différent. Il y a là deux modes différents d’inscription dans la temporalité, indissociables, qui constituent l’identité du sujet. L’identité d’un personnage est donc son histoire, laquelle n’est accessible qu’à travers la médiation d’un récit. C’est pourquoi Ricœur parle d’identité narrative (ibid., p. 175). Le soi ne s’appréhende qu’à partir de l’autre (que soi). Cette structuration par l’altérité est bien sûr au cœur de l’interaction verbale, là où le je institue le tu, et réciproquement : « Quand je dis ‘tu’, je comprends que tu es capable de te désigner toi-même comme un ‘je’. » (Ricœur, 1993, p. 92) ; on trouve une formulation analogue chez Émile Benveniste (Benveniste, 1976, p. 263) pour qui c’est « l’installation de la subjectivité dans le langage qui crée la catégorie de la personne ». Cette réciprocité dans la relation – une des différences fondamentales entre Ricœur et Lévinas, lequel propose une approche asymétrique qui confère à autrui une priorité sur le sujet (Gilbert, 2001, pp. 198- 99) – n’est qu’une des formes de la nécessaire prise en compte de l’altérité dans la construction de l’identité personnelle. Plus généralement, on peut dire que cette altérité est à la fois condition et instrument de la dynamique identitaire.